

736

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 736 28 juin 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

Cointrin:
le piège

On a déjà dit ici (DP 734) la minceur du «message» du Conseil fédéral concernant les mesures d'économies 1984.

Le «moins d'Etat» qui a séduit une bonne partie de l'électorat l'automne dernier révèle peu à peu sa véritable nature, notamment à travers les réductions et les suppressions de subventions.

Le débat animé que ces mesures ont suscité au sein du Conseil national amène deux remarques au moins. D'abord: pratiquement toutes les mesures importantes d'économies ont été contestées par une fraction non négligeable de députés! Ensuite: les représentants des partis bourgeois ont été aussi nombreux que ceux de la gauche à monter aux barricades pour contester l'«austérité»... A force de crier au freinage des dépenses, on risque bien une fois d'être bloqué. Mais devant les répercussions concrètes du «moins d'Etat», ils sont peu nombreux ceux qui assument leurs responsabilités.

Une des controverses les plus vives est née sans conteste au chapitre de la suppression des subventions destinées aux aérodromes. Selon les Genevois, c'en était fait, sans elles, du destin de Cointrin, du développement de toute la Suisse romande; l'aide de la Confédération devait faire obstacle à la satellisation de Genève par Zurich. Dans ces conditions, tenter de replacer la décision dans le champ délicat des priorités devenait peine perdue et ceux qui tentaient de le faire étaient bons pour affronter la vindicte populaire romande!

On rappellera tout de même, pour mémoire, que ces mesures d'austérité ont touché des secteurs aussi capitaux que la formation professionnelle, la protection des eaux, les subventions aux entrepri-

ses de transports concessionnaires, le rapprochement tarifaire qui concerne directement les transports publics, sans parler de l'aide à la recherche, sauvée «in extremis» grâce à la combativité de la socialiste neuchâteloise Heidi Deneys.

Accepter d'amputer des secteurs aussi vitaux

SUITE ET FIN AU VERSO

MERCI!

En été,
DP bimensuel

Après neuf ans de parution bimensuelle, «Domaine Public» devenait, le 3 mars 1972, hebdomadaire (N° 168). Cap crucial pour une équipe composée de journalistes amateurs et bénévoles, assistés dès cette date-là d'un rédacteur professionnel: la chasse au temps commençait... et elle n'a jamais cessé!

A l'époque, la rédaction, consciente des problèmes qu'allait poser ce changement de rythme de parution, avait demandé que lui soit accordé une semi-pause estivale. Condition «sine qua non» d'un rétablissement annuel efficace: les nettoyages d'été, en quelque sorte. Les lecteurs et amis de DP avaient donné leur feu vert.

Depuis lors, le pli est pris: juillet et août sont les mois où «Domaine Public», sans toutefois abandonner totalement le front de l'information, reprend son souffle et ses esprits, réorganise ses dossiers et... se prépare à la rentrée automnale (particulièrement chargée, semble-t-il, cette année!).

Merci de nous accorder une fois encore cet été quasi sabbatique!

Voici donc les prochaines dates auxquelles DP vous parviendra:

DP 737, le 13 juillet.

DP 738, le 27 juillet.

DP 739, le 10 août.

DP 740, le 24 août.

DP 741, le 7 septembre.

Bonnes vacances!

Cointrin: le piège

n'autorisait simplement plus, au nom de la plus évidente hiérarchie des valeurs, à plaider en faveur de la prolongation de la situation faite aux aérodromes.

Certains ont voulu voir dans cette attitude une volonté délibérée de reporter sur le canton de Genève une charge qu'en l'état de ses finances il semblait mieux à même que d'autres de supporter. En fait, c'est bien plutôt pour d'autres raisons fondamentales que cette prise de position s'imposait: il y allait de l'instauration de prix vrais en matière de transport aérien et de la complémentarité des modes de transports.

Il est incontestable que le recours à l'avion s'est généralisé et on peut tenir cette évolution comme positive. Mais les transports aériens sollicitent l'environnement d'une manière telle qu'il faut en réserver l'usage à des déplacements de longue distance, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour des voyages d'agrément. Dans le cadre d'une conception européenne des transports, la concurrence que se livrent par exemple actuellement les compagnies aériennes et le TGV sur le trajet Genève-Paris est particulièrement choquante. Si l'on songe que les pouvoirs publics soutiennent le train comme l'avion, subventionner les frais des aéroports au moment où l'on prend des mesures draconiennes en matière de transports routiers — introduction de la vignette, taxe poids lourds — ne paraît pas non plus répondre à la plus élémentaire cohérence. Faut-il rappeler au surplus que le carburant consommé par les avions n'est soumis à aucune taxe? D'ailleurs le report des sommes représentées par les subventions de la Confédération sur le prix d'un billet représenterait une aug-

mentation de l'ordre de deux à cinq francs et ne serait pas dissuasif.

Quelques mots enfin pour dire notre scepticisme à l'endroit du caractère politique des subventions fédérales. La Confédération soutient les aérodromes depuis des décennies; ce faisant, elle n'a en rien modifié les rapports de forces entre Genève et Zurich, Kloten et Cointrin; sa participation n'a jamais été telle qu'elle puisse prétendre rétablir un quelconque équilibre interrégional.

En réalité, pour assurer une réelle complémentarité entre les deux pôles d'attraction en question, pour les mettre à l'abri d'une rivalité dispendieuse à la longue, une discussion de fond s'impose, associant Swissair et les autorités représentant les aéroports. Est-ce rêver que de croire encore à un fédéralisme actif qui permettrait à Genève et Zurich de s'entendre?

V. R.

HORLOGERIE

En Asie et dans le Jura, le temps presse

«Horlogerie suisse et tiers monde»: le titre de la brochure que vient de publier le Service d'information tiers monde¹ est nettement provocateur, dans sa platitude même. Que vient faire le tiers monde dans une affaire dont les dimensions nationales ou régionales semblent assez préoccupantes pour qu'on ne complique pas encore les enjeux avec leurs répercussions sur le développement de pays

¹ Adresse utile: Epinettes 10, 1007 Lausanne. Le travail d'enquête de Jean-François Blanc, étudiant-chercheur à l'Institut universitaire d'études du développement, est suivi des contributions critiques de MM. Gérard Bauer, ancien directeur général de la Fédération horlogère, Gil Baillo, rédacteur en chef de «L'Impartial» et Beat Kappeler, secrétaire central à l'Union syndicale suisse.

plus pauvres, même s'ils sont directement concernés, eux aussi, par l'avenir de l'horlogerie (suisse)? Question à faire éclater les politiques du repli, articulées sur un protectionnisme plus ou moins avoué.

Et pourtant, il y a beau temps que l'internationalisation de la production horlogère est un acquis! Le «modèle» primitif était relativement simple à cerner. Ecoutez Jean-François Blanc, l'auteur publié par le Service d'information tiers monde: ce type d'industrialisation supposait l'existence de conditions spécifiques dans les «nouveaux pays industrialisés», telles que «l'ouverture aux capitaux et à la technologie étrangère; l'aménagement de «zones franches de production» aptes à les recevoir; la spécialisation sur quelques productions à forte intensité de travail; le recours à une main d'œuvre spécifique, jeune, féminine surtout, peu qualifiée; l'existence de bas salaires et de conditions de travail rudimentaires».

Ce modèle a évolué depuis lors, à la fois sous la pression des mutations technologiques, mais aussi du fait d'une certaine évolution sociale (relative hausse des salaires). Reste que l'importance des détenteurs du capital transnational est toujours prépondérante et qu'elle conditionne une surexploitation de la main d'œuvre indigène (forte durée du travail, absence de sécurité sociale, remplacement rapide des travailleurs, absence de droits syndicaux) dont on ne voit pas que les «nouveaux pays industriels» d'Asie du sud-est puissent se passer, malgré la hausse spectaculaire de leurs exportations.

LA DIVISION DU TRAVAIL

Il y a là, si l'on tient compte que l'horlogerie mondiale s'organise toujours davantage autour de groupes concentrés de plus en plus puissants, une tendance au renforcement de la division internationale du travail. Comme le souligne Beat Kappeler, en écho à J.-F. Blanc: «Le transfert de l'activité horlogère vers les nouveaux pays industrialisés ne s'est pas faite de manière égalitaire. Mais des îlots industriels sont nés, tels celui de Hong Kong, dont

le nombre de travailleurs horlogers est passé de 8000 à 40 000 en treize ans. Ces îlots sont orientés presque exclusivement vers le marché mondial. C'est ainsi que la dépendance conjoncturelle et souvent commerciale de ces pays est renforcée. La dépendance technique est généralement totale, l'organisation et l'autodéfense des travailleurs fréquemment prohibées. Ainsi les couches salariales de notre pays et de ces nouveaux centres sont-elles mises directement en concurrence, mais avec des moyens inégaux.»

INCOMPATIBILITÉ

Finalement, les processus de restructuration de la production horlogère actuellement mis en œuvre, replacés dans leurs perspectives commerciales, mettent en lumière des interrogations de nature semblable, en Suisse et à l'étranger: en ce qui concerne l'emploi, les bouleversements en cours contribueront-ils à marginaliser encore les régions horlogères de l'arc jurassien en concentrant ailleurs les postes de travail restant? Dans les pays semi-industrialisés, ces bouleversements déboucheront-ils sur une plus grande dépendance encore à l'égard des sources financières, technologiques et commerciales des pays industrialisés et des sociétés transnationales, jusqu'à compromettre les chances d'un développement autonome? Le plus impressionnant est que la réussite d'une politique industrielle horlogère qui pourrait retarder les échéances dans le Jura, cette réussite même consoliderait la dépendance des pays du tiers monde à l'endroit du capital horloger... «Incompatibilité fondamentale entre une politique du développement qui se veut au service des plus pauvres d'une part et d'autre part la politique étrangère ainsi que les relations économiques internationales de la Suisse qui servent ses propres intérêts»...

C'est le mérite du travail de J.-F. Blanc, à travers des développements économiques et historiques à la fois précis et condensés, d'avoir mis à jour, dans la question horlogère, cette impasse fondamentale.

GÉRARD BAUER

Le capitalisme horloger n'a pas saisi sa chance

Dans une contribution critique publiée en annexe du travail de J.-F. Blanc, l'ancien directeur de la Fédération horlogère, Gérard Bauer, dresse, entre autres remarques percutantes, un portrait sans complaisance du «capitalisme horloger» des dernières décennies. Quelques lignes qui valent la citation et qui éclairent bien les enjeux des restructurations en cours:

L'auteur de l'étude a judicieusement défini les termes de l'alternative posée à l'industrie horlogère contemporaine:

— ou l'automatisation du processus de production à l'intérieur des pays industrialisés (Japon, Etats-Unis, Europe, Suisse);

— ou le transfert de certaines opérations de la production dans les pays en voie de développement, notamment dans les pays nouvellement industrialisés [P.N.I.].

Or, au cours des années marquées par une prospérité quasi générale des économies, l'industrie horlogère ou les groupes qui la constituaient, n'ont appliqué, avec toutes leurs conséquences, ni l'une ni l'autre des deux politiques énoncées ci-dessus.

Les rapports de l'industrie horlogère suisse, avec des pays tels les Indes, l'Amérique latine (Brésil), le Mexique, Singapour et Hong-Kong, sont illustratifs à cet égard.

La période de prospérité, qui a prévalu jusqu'à 1974, aurait permis, selon la nature économique spécifique de nos partenaires, la mise en œuvre concomitante de ces deux politiques, sans que les régions horlogères eussent à subir les pertes d'emplois définitives et aussi nombreuses avec leurs conséquences sociales, que nous avons eu à enregistrer et à déplorer dans les années, marquées par la récession, qui suivirent.

L'absence de sociétés multinationales horlogères

analogues à celles que comptent les industries chimiques, des machines et de l'alimentation, et l'impossibilité, en dépit d'efforts méritoires et réitérés, de définir et de mettre en œuvre une stratégie industrielle, explique cet état de choses.

Jusqu'à la restructuration fondamentale de l'Asuag et de la SSIH, aucun groupe de l'industrie horlogère suisse, en dépit des atouts dont elle disposait, ne s'est senti en mesure de jouer le rôle qu'ont joué les sociétés multinationales de l'économie suisse, ni n'a pris l'initiative de définir cette stratégie industrielle mondiale en s'efforçant de la faire accepter à ses partenaires, ses clients de l'horlogerie suisse.

Si elle a été tentée parfois au cours de la décennie de 70, c'est le plus souvent sous la contrainte de facteurs extérieurs (concurrence des multinationales étrangères, épanouissement de marques étrangères, politique gouvernementale protectionniste, prédominance sous-estimée et croissante de l'électronique).

Plutôt que de vouloir et pouvoir exercer, pendant qu'il était encore temps, grâce à une stratégie industrielle concertée ou actionnée par un groupe multinationale, une influence dans l'orientation des développements industriels horlogers des P.N.I., l'industrie horlogère suisse s'est contentée de devenir le fournisseur principal des pièces détachées ou de mouvements non assemblés des secteurs horlogers en voie de développement des Etats d'outre-mer.

N'ayant pas été en mesure d'exploiter sur les marchés internationaux l'avance technologique qu'elle avait conquise en parvenant la première à produire une montre-bracelet électronique, l'horlogerie suisse ne le fut pas davantage pour définir et réaliser avec des moyens suffisants une politique de diversification industrielle appliquant les résultats probants de ses développements en microélectronique ou pour s'associer à d'autres groupes industriels suisses ou étrangers, soucieux d'acquérir ce know-how encore peu répandu dans les premières années de la décennie 60.

NÉOLOGISME POLITIQUE

Avec le préfixe «dés» et le suffixe «tion»

Lendemain des élections européennes. Au journal du matin d'Europe 1, M^{me} Veil et M. Jospin apportent leurs commentaires. On écoute sans excessive curiosité cet exercice où les protagonistes s'efforcent de prouver qu'ils se sont réveillés sans gueule de bois.

Mais voilà qu'un bref échange en dit plus long!

M. Jospin, ayant replacé les élections dans leur cadre européen, souligne l'avance des travaillistes anglais. M^{me} Veil conteste cet exemple, affirmant, à tort ou à raison, que les travaillistes, il y a quatre ans, avaient donné un mot d'ordre d'abstention. Peu importe, d'ailleurs. Puis elle a cette remarque: «Vous faites de la désinformation.» D'où la réaction du

socialiste: «Pourquoi ce mot? Contentez-vous de dire que c'est inexact ou que j'ai tort!» Cette réplique vaut un discours.

Désinformation est un néologisme. Il signifie que les faits inexactes ou déformés sont mis intentionnellement en circulation dans le but de brouiller les cartes chaque fois que cela est souhaité (sous-entendu: par les services étrangers spécialisés). Dès lors l'erreur cesse d'être anodine; le coup de pouce aux faits n'est plus une tromperie verbale de conteur, d'orateur, mais devient la petite pierre et la preuve d'un grand complot. Le banal cesse de l'être. Il a un deuxième sens. Il renvoie (avec Majuscule, Messieurs) au Grand Manipulateur.

M^{me} Veil n'en est pas à ce délire d'interprétation. Probable toutefois qu'elle fréquente trop quelque nouveau philosophe. Mais le procédé n'est pas sans danger: la désinformation prétendument débusquée et dénoncée conduit vite à un néo-maccarthysme.

Le procédé a aussi une fonction politique. Jamais le parti communiste n'a été si faible en Europe et en France; il est descendu, outre-Jura, en dessous de son mauvais score de 1932, qui correspondait pourtant à une sanction de sa ligne ultra-dure, où les sociaux-démocrates étaient vilipendés comme social-fascistes, où le PCF ne craignait pas d'assumer le rôle de «l'homme au couteau entre les dents».

Aujourd'hui, le PCF n'a plus de couteau, ni de dents. Pour faire peur, il faut donc faire croire à un réseau invisible de tireurs des ficelles de l'opinion; on maintient de la sorte en état d'alerte; on laisse entendre que la liberté et les libertés sont en danger.

Même en Suisse, stable, solide, voire un peu sclérosée, on dénonce, à chaque initiative, une volonté de déstabilisation, sous-entendu: selon un plan conçu dans l'ombre.

Vous désinformez, vous déstabilisez, donc vous complotez.

A. G.

RITUEL ANNUEL

Plus d'Etat agricole

A chaque printemps, l'Union suisse des paysans (USP), domiciliée à Brugg/Argovie, présente son cahier de revendications au Conseil fédéral. On y parle régulièrement de manque à gagner pour les exploitations de plaine, de grave déficit pour l'agriculture de montagne, de l'urgente nécessité de colmater les dernières brèches dans le mur de la protection douanière. Suivent toute une série de revendications produit par produit, en vue d'obtenir une augmentation du prix à la production, de la surface cultivée, du prélèvement à la frontière ou d'une subvention quelconque.

Le scénario habituel prévoit ensuite, dans l'ordre chronologique: la vive déception de l'Union des

producteurs suisses (UPS), la réunion de diverses commissions consultatives fédérales, les manœuvres de coulisses et autres ballets dans les vestibules du Département fédéral de l'économie publique, enfin la décision, du genre poire coupée en deux, prise par le Conseil fédéral aux alentours du 20 juin.

Nous venons de vivre la suite et fin de ce phénomène saisonnier: moue plus ou moins prononcée des «paysans de Brugg», re-déception plus ou moins virulente des «dissidents» de l'UPS et réactions plus ou moins mitigées des organisations de consommateurs, qui réclament la qualité en considérant comme acquis le miracle de la quantité.

Dans tout ce rituel, la gauche ne joue pratiquement aucun rôle. A relever tout juste la présence d'un représentant des travailleurs dans les commissions ad hoc (c'est d'ailleurs toujours le même, Benno Hardmeier, «le» spécialiste agricole de l'Union

syndicale). Rien du côté politique, sinon un flottement chez les socialistes en raison du nouveau «programme agricole», qui insécurise passablement ceux qui le connaissent et dérange encore davantage ceux qui l'ignorent. Bref, un ange à millions passe, dans l'indifférence même pas gênée de ceux-là même qui s'accrochent à des fractions de pour-cent quand il s'agit de compensation du renchérissement pour les salariés non agricoles. Et pourtant, il y aurait passablement à (re)dire.

En général d'abord, sur la méthode. Masochisme ou générosité, la Confédération contribue largement à payer l'établissement des bases de calcul du «revenu équitable» qu'elle devra ensuite assurer — aux frais des contribuables ou des consommateurs — aux paysans du pays. Pas mal joué de la part du lobby agricole, qui a comme on sait grande influence aux Chambres fédérales.

Concrètement, la Confédération entretient entre autres la station fédérale de Tänikon/TG, où s'effectue notamment la collecte et le dépouillement des données comptables fournies par environ trois mille exploitations de plaine et de montagne. La station en question, spécialisée dans les problèmes de gestion, a un budget net de 7,5 millions de francs, dont plus d'un million d'indemnités versées notamment aux teneurs de comptes. En outre, la Confédération paye, conformément à l'article 37 de la loi sur l'agriculture, un tiers des frais occasionnés à l'Union suisse des paysans par l'exploitation de toutes ces données, utilisées pour la rédaction d'un rapport annuel sur les coûts et les rendements dans l'agriculture. Rapport dans lequel l'USP puise la matière de ses revendications printanières.

Tout se passe donc comme si l'OFIAMT laissait à l'Union syndicale suisse le soin de calculer le revenu moyen des salariés et les différentes rémunérations catégorielles, et recevait ensuite un rapport-revendication global!

LE MARCHÉ IGNORÉ

Reste à parler du contenu des revendications agricoles. Elles se ressemblent d'une année à l'autre, avec tout juste les nuances justifiées par un rattrapage considéré comme nécessaire ou par une fugitive référence au programme multiannuel d'orientation de la production (en vue d'augmenter les terres ouvertes et de diminuer en principe la dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les matières fourragères).

Défaut commun aux cahiers de l'USP: une totale absence de préoccupation relative aux possibilités d'écoulement des produits. Seul le niveau de la production et de la prise en charge est envisagé — et que les autres se débrouillent pour la suite; aux transformateurs et distributeurs de voir s'ils veulent assumer eux-mêmes les conséquences des augmentations demandées, ou les transférer plus loin, jusqu'au consommateur final.

Traditionnellement, c'est à propos du prix du lait que le marché se trouve ainsi «biffé»; et tant pis si deux centimes de plus à la production en valent cinq à la consommation, suite à la disparition des pièces jaunes. Ce ne sera pas le cas cette année, grâce au solde reporté de l'an dernier, où les centrales laitières avaient procédé à une calculation généreuse.

MÊME LA VIANDE...

En revanche, et c'est plus nouveau, le marché de la viande fait aussi désormais l'objet d'un oubli de la part des éleveurs. En période de surproduction, ils ont réclamé cette année — et partiellement obtenu — une augmentation des prix indicatifs. Ils risquent bien de ne pas pouvoir les réaliser sur le marché, alourdi par des excédents inexportables (sauf à destination de pays comme la Pologne, quand elle pouvait payer) et par une évidente évolution des comportements d'achat. Sans devenir pour autant végétariens à 100%, de nombreux consommateurs freinent leur consommation de viande, pour des raisons financières ou diététiques, éventuellement tiers-mondistes.

Le marché est une réalité avec laquelle les milieux de la production agricole n'ont pas appris à compter; le marketing agro-alimentaire demeure une spécialité de l'industrie de transformation et de la distribution des produits. Et on comprend bien pourquoi les paysans se moquent au fond de ce qui se passe en aval, là où leurs produits doivent se battre pour se vendre. A force de soutien public, politique, économique et social, l'agriculture est totalement sortie de cet univers où règne la liberté d'entreprendre, c'est-à-dire de produire, de croître, de fixer ses prix et le cas échéant de cesser d'exploiter.

NOUVELLES SOLIDARITÉS

Les paysans s'affirment indépendants, se déchaînent contre toute assimilation au statut de fonctionnaires, refusent de passer pour des «assistés».

Ils peuvent bien rejeter les mots, mais la réalité ne se laisse pas ainsi écarter. Si elle était envisagée plus sereinement, on verrait, qui sait, se créer peut-être de nouveaux liens, une certaine solidarité même, entre les travailleurs dépendants de la ville, et les anciens indépendants des champs.

Tout un programme: retourner complètement la lourde terre des préjugés et des attitudes. On voit pourquoi le nouveau concept de politique agricole envisagé par le parti socialiste dérange tellement. Il préconise justement ce genre de labourage en profondeur.

VOISINAGE

Frontaliers à droite

De quel bois nos voisins se chauffent-ils? Dans les six départements français, y compris le Territoire de Belfort, qui ont une frontière avec la Suisse, les six principales listes ont obtenu, aux dernières élections européennes, un minimum de 2,56% (Parti communiste, Haut-Rhin) et un maximum de 49,69% (liste commune UDF/RPR, Haute-Savoie) des suffrages.

Trois listes viennent en tête partout, dans l'ordre suivant: UDF/RPR (39,11 à 49,69%), Parti socialiste (14,93 à 25,64%), Front National (10,03 à 14,77%).

Le Parti communiste est au quatrième rang dans cinq départements et au sixième dans un (2,56 à 8,46%). Les Verts-Europe écologie sont au quatrième rang dans un département, au cinquième (quatre) et au sixième (un) récoltant de 3,17 à 6,99% des voix; la liste ERE, avec Brice Lalonde, est au cinquième rang dans deux départements et au sixième dans les autres (2,92 à 4,15%).

Si on considère les trois «régions» frontalières dont les dimensions sont bien supérieures à celles des départements, les résultats sont les mêmes, avec une majorité absolue de l'alliance UDF/RPR en Alsace.

Effets de manches et effets de serre

Depuis un bon nombre d'années déjà, les spécialistes de l'atmosphère se demandent quels pourraient être les effets climatiques d'une augmentation de la concentration en gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère. On estime qu'avant l'ère industrielle, cette concentration se situait entre 250 et 290 ppm (0,025 à 0,029%). Aujourd'hui, à cause, surtout, de la combustion accélérée des combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon), elle est de 340 ppm environ. Comme l'utilisation de ces ressources fossiles ne semble guère se ralentir et que tous les scénarios énergétiques officiels, en particulier ceux de la Commission pour une conception globale de l'énergie (GEK), prévoient qu'elle va continuer à augmenter, on peut raison-

nablement admettre que la concentration en CO₂ dans l'atmosphère va continuer à augmenter elle aussi.

Le gaz carbonique a, comme le verre, la propriété de retenir le rayonnement infra-rouge, tout en étant transparent au rayonnement visible. Cette propriété dite d'«effet de serre» a fait craindre que l'augmentation de la concentration en CO₂ ait pour conséquence de réchauffer les basses couches de l'atmosphère. Si tel était le cas, on pourrait s'attendre à des changements climatiques et, en particulier, à une diminution des quantités moyennes de glace avec une montée concomitante du niveau de la mer...

PROPAGANDE

Cette problématique occupe aujourd'hui bien des scientifiques et des fonds publics importants sont drainés pour cette recherche. L'idée d'un réchauf-

fement de la planète dû aux activités humaines via la production de CO₂ a fait son chemin. Elle est souvent présentée comme un fait acquis, en particulier par les promoteurs du nucléaire, lesquels mettent studieusement en exergue que les centrales nucléaires ne produisent pas de CO₂. Pas besoin de faire un dessin.

Cette propagande sur l'effet du CO₂ a atteint un point culminant en Suisse avec la publication d'une brochure intitulée «Bouleversement climatique par l'homme. Notre planète piégée par l'effet de serre du CO₂».

Cette étonnante brochure est l'œuvre de la «Commission nationale suisse pour l'Unesco»; elle est patronnée par la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN). Du beau monde, comme on le voit. Détail curieux: cet opuscule a été rédigé par un journaliste et ne porte aucune signature autre que celle du journaliste en question. Inutile de dire

HUGH ELSAESSER

La réalité et les modèles

L'analyse d'Hugh Elsaesser dans «Atmospheric Environment» est très précise et très fouillée. Impossible de la reproduire entièrement ici. Voici tout de même les points essentiels développés par le savant américain et qui ont le mérite de traduire une logique accessible au profane:

1. Le climat est contrôlé au premier chef par la température de la couche de surface de la mer et non par la température de l'air au-dessus de cette surface, comme le laissent entendre les modèles.

2. Les modèles admettent des effets d'amplifi-

cation du réchauffement amorcé par le CO₂. Cette amplification serait due en particulier à la fonte supplémentaire de glace et à la production supplémentaire de vapeur d'eau. Elsaesser montre que les mécanismes d'amplification supposés sont faibles à inexistants. Les phénomènes physiques invoqués pourraient même comporter des mécanismes de rétro-action négatifs et tendre à atténuer les effets du CO₂ au lieu de les amplifier.

3. La couche de surface des océans (ou couche de mélange) est assez peu profonde (de l'ordre d'une centaine de mètres). Son inertie thermique n'est donc pas très grande (elle correspond à un temps de réaction aux variations du flux de chaleur reçu de l'ordre de dix ans). Si l'augmentation de la concentration en CO₂ de l'atmosphère doit produire un réchauffement, la température des mers (et, par suite, celle de

la basse atmosphère) devrait déjà avoir changé de manière perceptible. Or, aucune mesure n'indique qu'il en soit ainsi.

4. Au-dessus des océans tropicaux, la quantité de vapeur d'eau dans les basses couches de l'atmosphère est suffisante pour les rendre pratiquement opaques au rayonnement infra-rouge. Une augmentation de la teneur en CO₂ dans ces régions ne changera donc pratiquement rien au flux de rayonnement infra-rouge reçu par les océans. On est dès lors un peu surpris que les modèles calculent une élévation de température de 2° C des eaux de surface tropicales.

5. Les mouvements verticaux de convection sous les tropiques constituent un mécanisme de régulation extrêmement efficace de la température du globe. C'est incidemment ce point

que ce travail a été distribué gratuitement aux «milieux intéressés», milieux dont je dois apparemment faire partie, puisque j'en ai vu apparaître plusieurs copies sur mon bureau, venant de différentes directions.

LES DOUTES DE FRED HOYLE

Pourtant, cet effet de réchauffement que l'on voudrait attribuer au CO₂ a de quoi surprendre. En effet, le bilan énergétique de la planète est contrôlé de manière prépondérante par l'eau et ses changements de phase (vapeur, eau, glace)... Et quand on sait que la vapeur d'eau, présente dans l'atmosphère en quantités notoirement plus grandes que le CO₂, retient aussi le rayonnement infrarouge, on reste un peu surpris que le CO₂ puisse avoir une influence aussi considérable.

A ma connaissance, c'est le physicien anglais Fred

qui avait été relevé par Hoyle (voir ci-dessus). Tout réchauffement près de la surface des mers tropicales se traduit par une évaporation supplémentaire de vapeur d'eau qui renforce à son tour les mouvements de convection. Ceux-ci aspirent chaleur et humidité près de la surface et les emportent à haute altitude, au-dessus de la partie de l'atmosphère la plus imperméable au rayonnement infra-rouge. La chaleur peut alors être librement rediffusée par rayonnement dans l'espace, puisque l'écran dû à la vapeur d'eau et au CO₂ n'existe plus guère aux altitudes élevées atteintes par les cellules de convection tropicales.

Avis aux distingués membres de la «Commission nationale suisse pour l'Unesco et accessoirement aux responsables de la Société helvétique des sciences naturelles.

Hoyle qui a, le premier, exprimé ouvertement ses doutes sur l'effet de serre du CO₂ dans un livre intitulé «Ice» (la glace). Hoyle va même jusqu'à dire qu'à ses yeux, cette histoire de réchauffement par le CO₂ est une sornette propagée par des «environnementalistes». C'est que Hoyle lui-même n'a rien d'un écolo; il est (ou était?) aussi pro-nucléaire que Gardel soi-même.

J'avais cru utile, il y a déjà bien quelques temps, dans ces colonnes, d'attirer l'attention sur la critique de Hoyle. Sans écho, bien sûr. Et les pro-nucléaires, Gardel en tête, ont continué à utiliser le CO₂ pour promouvoir leurs centrales. Finalement, pour couronner le tout et asseoir définitivement le dogme du réchauffement par le CO₂, est apparue cette brochure scientifico-journalistique dont j'ai parlé plus haut...

Mais les nucléocrates risquent bien d'être obligés d'amputer leurs messes de la litanie sur le CO₂: la belle histoire de l'effet de serre a du plomb dans l'aile.

COUP DE TONNERRE

Dans le numéro de février 1984 de la revue scientifique «Atmospheric Environment», le météorologue américain bien connu Hugh Elsaesser (son nom figure dans tous les traités de météorologie théorique) a fait paraître un article intitulé «The climatic effect of CO₂: a different view». Dans ce texte, Elsaesser parvient à la conclusion entre autres, que les soupçons de Hoyle (pas cité dans la démonstration) étaient très probablement fondés: la température de l'air au voisinage du sol n'est guère sensible à la teneur en CO₂ de l'atmosphère. L'effet de serre du CO₂ est certes une possibilité physique, mais son influence est très faible car les mécanismes de régulation du système atmosphère/océans peuvent largement le compenser. Je cite Elsaesser: «Les modèles climatiques utilisés aujourd'hui pour déterminer les effets d'une aug-

mentation de la concentration du CO₂ ne sont peut-être pas faux, mais il y a une bonne chance pour qu'ils soient à côté du sujet.» Et plus loin: «Ce qui me fait surtout douter des estimations concernant l'effet du CO₂, c'est la grande différence que je vois entre la manière dont l'atmosphère fonctionne en réalité et la manière dont on la fait fonctionner dans les modèles.» Et de montrer ensuite que les cellules de convection tropicales sont un régulateur extrêmement efficace de la température de la planète et que les augmentations de température prévues dans les modèles en cas de doublement de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère semblent de ce fait totalement irréalistes (voir encadré ci-contre).

On en est là. Les arguments de Elsaesser sont basés sur les connaissances actuelles en physique de l'atmosphère et ne peuvent pas être rejetés. Voilà qui n'est pas une raison suffisante, bien entendu, pour continuer à brûler gaillardement ce qui reste de combustibles fossiles dans la croûte terrestre! Mais cela met en évidence que la science et en particulier les résultats obtenus par des modélisations mathématiques qui simplifient forcément — et souvent de manière très radicale — la physique des phénomènes doivent être utilisés très prudemment. Ce qui est condamnable, c'est l'utilisation partisane par les nucléocrates d'un *effet non prouvé*, et vraisemblablement inexistant, pour promouvoir leur cause. Pour tout dire, cet usage de la science à des fins mercantiles manque singulièrement de dignité.

P. L.

MOTS DE PASSE

A table

Immobile
la nappe tient ses plis
à carreau.

Hélène Bezençon

La famille et la parlote

Du bon usage de l'initiative populaire. Dur, pour un parti démocrate-chrétien, donc qui met la famille au centre de ses préoccupations politiques, de concrétiser ses postulats au sein d'une majorité bourgeoise peu excitée par les difficultés des familles!

Mais il y a l'initiative populaire. Occasion de se profiler dans l'opinion en présentant une marchandise bien emballée, d'occuper l'agenda politique. Déjà le PDC genevois, avant même que le législateur ait décidé quoi que ce soit, fait passer des annonces dans la presse locale pour vanter son action...

Mais une fois déballé, que reste-t-il du produit? Du vent, mais suffisamment fort pour que les initiants puissent, lors de la prochaine campagne, brandir le flambeau de la famille. Qu'on en juge. L'initiative est non formulée; elle définit la famille comme la cellule fondamentale dont l'Etat doit renforcer le rôle dans la société. Suivent des propositions intéressantes sur le logement, l'école, la fiscalité, les allocations et l'assurance-maladie.

Le Grand Conseil décide d'agir en deux temps. D'abord, un article constitutionnel pour ancrer le principe. Ensuite, si le peuple l'accepte, on verra pour les lois d'application. A noter que rien, dans la Constitution genevoise, n'empêche le législateur d'agir maintenant déjà pour aider la famille... Mais au Grand Conseil, on préfère les grandes phrases, surtout quand elles n'engagent à rien. C'est donc «consciente du rôle que tient la famille dans notre société d'aujourd'hui encore et désireuse de la voir renforcé» que la commission parlementaire invite les députés à accepter un article constitutionnel. Au passage, le rôle de l'Etat mentionné par l'initiative disparaît au profit d'une formule impersonnelle; plus personne n'est responsable... Pas étonnant dès lors que les libéraux, peu enthousiastes, ne voient «pas d'inconvénients» à intégrer dans la Constitution un principe sur la famille.

On était parti pour promouvoir une politique cohérente visant à favoriser les familles — c'est-à-dire les communautés regroupant des adultes désireux d'élever des enfants. Du moins les initiants l'ont-ils imaginé ainsi, spontanément. Et l'on débouche sur un débat philosophique sur le sens de la famille, sur son caractère naturel, un beau débat droite-gauche où fusent les vérités définitives. Mais de concret, pas trace.

Initiative-dérivatif, pour passer le temps. On cause, on cause.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Richesse romande

Je lis dans l'*International Herald Tribune* du 1^{er} juin 1984, que me passe le Bon Roi René un article consacré aux ordinateurs qui jouent aux échecs. Voici quelques années, j'avais écrit un article sur le sujet, qui ne m'avait pas valu que des approbations, où je mettais en doute les capacités de ces «Chess Changers». Aujourd'hui, après que d'importants progrès ont été réalisés, qu'en est-il? En 1968, le maître britannique David Lévy avait parié la somme de 1000 dollars que dans les dix années qui suivraient, aucun ordinateur ne pourrait le battre. Pari tenu, et renouvelé pour six nouvelles années: 1984. Le match vient d'avoir lieu, entre Lévy et le meilleur ordinateur à ce jour, *Cray X-MP*, qui a gagné le championnat du monde des computers. Résultat sur quatre parties: Lévy, quatre gains; *Cray X-MP*, quatre défaites...

Bien sûr, il est clair que Lévy joue infiniment mieux que moi; qu'il figurerait certainement en tête de peloton lors d'un championnat suisse. Mais enfin, il n'est ni Karpow, ni Gasparow, ni Kortschnoï, ni l'un des grands maîtres en vue actuellement. Je renouvelle donc mon conseil: si vous désirez jouer aux échecs, plutôt que de dépenser quelques centaines de francs pour un computer, apprenez donc à jouer à votre grand-père ou à votre petits: ce sera beaucoup plus intéressant!

* * *

Cours à l'Université populaire sur le roman

romand. J'ai parlé d'Emmanuel Buenzod, de C.-F. Landry, de Mercanton, de Corinna Bille, d'Alice Rivaz, de Catherine Colomb, de Cherpillod, de Vuilleumier, de Barilier... C'était l'automne passé. On m'a demandé: voulez-vous continuer? J'ai accepté, après quelque hésitation: trouverais-je la matière d'un second cours? J'ai présenté Monnier, Junod, Haldas, Delarue (Prix Rambert — excellent, notamment *L'Herméneute* — lisez *L'Herméneute*), Suzanne Derieux, Mireille Kuttel, Yvette Z'Graggen et Anne Cuneo — tous «passant» très bien la rampe, si j'ose dire.

Et je m'aperçois que je pourrais parler encore de Borgeaud, de Matter, de Chessex, d'Edmond Pidoux, de Velan. Mais aussi de Monique Laedrach (*La Femme séparée*, grand succès), de Gabrielle Faure, de Pernette Chaponnière (qui vient de publier un merveilleux roman, une merveilleuse vie romancée de Watteau, dont j'avais lu le manuscrit voici quelques années, me demandant pourquoi diable il n'était pas publié), d'Anne Fontaine, qui fait alterner les romans et les biographies, notamment l'une consacrée à Henri Mondor et une autre à Armand Godoy. Mais encore de Langendorf, traducteur de Grabbe et auteur de cet étrange et fascinant *Eloge funèbre du Général August-Wilhelm von Lignitz*; de Jean-Claude Fontanet, de Garzarolli, de Nicolas Bouvier, Prix Rambert et auteur du non moins fascinant *Poisson-Scorpion*, qui, soit dit en passant, se déroule au Shri Lanka, dans les mêmes lieux où se déroule *L'Herméneute* de Delarue; de Frochaux, l'un des rares romanciers comiques de ce pays; d'Alphonse Layaz... Et aussi de Chappuis, romancier-paysan et éditeur ou de Metral — est-il bien démontré que les paysans vaudois ou les montagnards valaisans aient le goût moins bon que les critiques, universitaires ou non, et les intellectuels? Et j'en oublie certainement!

Prodigieuse richesse de la littérature de ce pays, à peu d'autres comparable proportionnellement — et je pèse mes mots. Car enfin je n'ai rien dit des plus jeunes, et je n'ai rien dit des poètes, ni des dramaturges.

J. C.